



RÉGLEMENT PARTICULIER

U13 Masculins et Féminines

27-10-2020

Article 1 – Poules et brassages

U13 Masculins :

Le jeu se pratique en 4 contre 4 selon les règles définies dans le Règlement Sportif Départemental pour la phase de brassage. A l'issue de cette phase, le jeu en poule haute se pratique en 5 contre 5. Une seule équipe d'un même club pourra accéder à la poule haute.

U13 Féminines :

La division féminine ne comporte pas de phase de brassage. Le jeu se pratique en 4 contre 4 toute la saison. Deux équipes du même club peuvent évoluer dans cette même division avec le respect des règles d'identification.

Article 2 : temps de jeu et règles particulières

- Temps de jeu : 4 périodes de 8 minutes décomptées
- Un temps-mort par période.
- Prolongations : 3 minutes.
- Ballon : taille 6

Article 2 – Brûlages et identification

Après la phase de brassage, les règles générales du brûlage sont applicables à hauteur de 5 joueurs pour la poule haute et 4 joueurs pour les autres divisions. En cas de deux équipes dans la même poule à l'issue des brassages l'identification à 4 joueurs par équipe est obligatoire pour toute la durée de la deuxième phase.

Article 3 – La mixité

Les équipes mixtes sont autorisées en brassage et poule haute sous certaines conditions :

En cas d'engagement de l'équipe en féminines, uniquement en l'absence d'équipe engagée en masculins un (1) seul joueur sur le terrain sera toléré.

En cas d'engagement de l'équipe en masculins et uniquement en l'absence d'équipe engagée en féminines, deux (2) joueuses sur le terrain seront tolérées

Directives arbitrage : remise en jeu en zone arrière

L'arbitre ne doit pas toucher le ballon en zone-arrière sur les violations. Il doit remettre le ballon au joueur, à la joueuse, en mains propres après une faute seulement.

Directives techniques

Les défenses de zone demi-terrain sont interdites et les manœuvres d'écrans sont déconseillées pour cette catégorie. Attention à ne pas confondre défense de zone et effet de grappe encore présent dans ces catégories.